

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 14 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PERROCHON Elodie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absents excusés :

PAIN Sylvie donne pouvoir à L'HELGOUALC'H Nadège
SAIPHOU Amélie

Absent :

RIVIERRE Aurélien

Secrétaire de Séance : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 17



Délibération 2024-28 : Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La commune de Huisseau-sur-Mauves s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens. Ce plan a été élaboré avec le concours de Predict, en concertation avec l'équipe municipale afin de garantir son efficacité.

A ce jour, ce document est opérationnel et peut être consulté en mairie. Il est conforme aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 et de ses décrets d'application.

Le PCS est constitué de plusieurs documents :

- Livret opérationnel qui regroupe les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'états de la gestion de crise ;
- Carte d'actions inondation qui regroupe les actions et l'organisation à mettre en œuvre les événements sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité** :

- Approuve le PCS ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet.

Envoyé en préfecture le 16/09/2024

Reçu en préfecture le 16/09/2024

Publié le

ID : 045-214501678-20240903-2024_28_01-DE



Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie le 04/09/2024

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a series of smaller loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Maire
Jean-Pierre BOTHEREAU

An official circular stamp of the Mayor of Sully-sur-Loire. The stamp features a central coat of arms with a bird and a tree. The text around the border reads 'SULLY-SUR-LOIRE' at the top, 'Mairie' at the bottom, and 'REP.' in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.